

dite ligne sud-ouest de la dite Baronnie, puis la ligne sud-ouest de la dite seigneurie de Perthuis jusqu'à la profondeur de la même seigneurie (1). "

Si cette description n'est pas plus poétique, ce n'est pas la faute de son auteur et encore moins la nôtre. La configuration du territoire de Portneuf est seule responsable de ce chef-d'œuvre littéraire — ce qui n'empêche pas cette paroisse d'être l'une des plus jolies.

La population de Portneuf dut être heureuse d'avoir obtenu une autonomie paroissiale à laquelle elle avait des droits incontestables. Assez nombreuse pour pourvoir convenablement à l'entretien d'un curé résident, composée en grande partie d'ouvriers incapables de se payer le luxe de garder cheval et voiture, et d'un certain nombre de cultivateurs dont quelques uns demeuraient à quatre ou cinq lieues de l'église du Cap-Santé, il est évident qu'elle avait les meilleures raisons du monde de solliciter son émancipation. Ce démembrement s'imposait donc au point de vue spirituel et temporel. L'autorité ecclésiastique l'avait toujours compris, et il était décidé en principe, depuis plusieurs années, lorsqu'il devint un fait accompli. La séparation de la fille et de la mère eut lieu dans les meilleurs termes, et la paroisse du Cap-Santé la facilita par tous les moyens en son pouvoir. Ainsi, elle permit à un certain nombre d'habitants de Portneuf de remettre leurs bancs, en remboursant ce que la fabrique pouvait perdre par une nouvelle vente ; le produit de la quête de l'Enfant-Jésus pour 1860, fut cédé à la nouvelle paroisse ; elle lui donna aussi l'ancien tableau du maître-autel, des pupitres pour les chantres, deux prie-Dieu, la vieille chaire, et une foule d'autres objets qui ne manquaient pas de valeur. Si nous rappelons ces souvenirs, ce n'est pas, bien entendu, que nous les pensions oubliés par la paroisse de Portneuf.

M. Lahaye allait commencer sa cinquième et dernière année de séjour au Cap-Santé. Il continua cependant à surveiller les intérêts spirituels et temporels de sa paroisse avec la même sollicitude que s'il eût songé à y terminer ses jours.

Sur la fin de l'année 1861, le Conseil de fabrique confia à M. Antoine Plamondon, peintre canadien, la commande du tableau de la Sainte Famille, que nous voyons actuellement au

---

(1) Cette délimitation de Portneuf a été quelque peu modifiée en 1895, par la création de la paroisse de Ste-Christine.